

CORDES EN JOIE

Initiation collective au violoncelle

Instruments fournis selon disponibilité, se renseigner auparavant

10 au 14 juillet 2019
avec Isabelle Ishvari



Le violoncelle est plus qu'un instrument. Il met en cause le musicien dans toutes ses virtualités, explore les aspects de sa personnalité. Le violoncelle doit combiner tout à la fois l'équilibre corporel du danseur, la vigilance et la compétence de l'artisan, la précision du geste du peintre, la mémoire et la présence du comédien.

L'approche du violoncelle met en jeu l'Homme dans sa totalité.



Issue de trois générations de musiciens, Isabelle a été soliste de l'orchestre de Douai durant 15 ans et a travaillé avec les grands noms du monde musical (Georges Prêtre, Frederic Lodéon, Fontanarosa,...). Elle enseigne actuellement au Conservatoire de Région de Douai et joue au sein du Sinfonietta de Douai et du Valenciana Orchestra.



Ce séminaire s'adresse à toute personne désirant découvrir les émotions liées à cette pratique et à la joie et la plénitude de jouer ensemble en sextuor

Du mercredi 10 juillet 14h30
au dimanche 14 juillet 16h00

Niveau 1 et 2



NOM _____ PRÉNOM _____

Adresse N° Rue (Bd, Av,...) _____

Code Postal _____ Ville _____

Pays _____ téléphone _____

adresse mail (en capitales) _____

INITIATION AU VIOLONCELLE

Du 10 juillet 14h30 au 14 juillet 16h00

Prix de la formation : interne : 240 € externe : 120 €

Je désire m'inscrire à la formation : interne
externe

Je joins par formation 50% d'acompte soit Total _____ €
chèque à l'ordre du CVR

Pour les formations en interne : accueil la veille à partir de 17h00, repas à 19h30

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire

Adressez-nous le bulletin d'inscription avec un chèque d'acompte de 50% du prix du stage. Pour obtenir un reçu, joindre à votre inscription une enveloppe timbrée.

Annulation

En cas d'annulation du stage de notre part, l'intégralité de la somme versée vous sera remboursée.

En cas d'annulation écrite de votre part (annulation impossible par téléphone) :

- 2 semaines avant le début du stage, une somme forfaitaire de 15 € pour les frais administratifs sera conservée, le reste vous sera retourné.
- Moins de 2 semaines avant le début du stage, l'acompte sera conservé par le Centre Védantique Ramakrishna.
- Tout séminaire démarré puis interrompu du fait du participant ne donne droit à aucun remboursement.

Tous les dossiers d'annulation seront régularisés dans le mois qui suit votre annulation.